

Communiqué de presse

Face à la menace protectionniste de pays majeurs, le Collectif Export & Souveraineté Alimentaire appelle la France et l'Europe à s'engager pour renforcer l'accès des filières à des marchés alternatifs.

Paris, le 2 avril 2025 - Ces dernières années, le contexte géopolitique instable et multipolaire a représenté une perte d'opportunités pour les producteurs et entreprises du secteur agricole et agroalimentaire français (fermeture du marché russe, difficultés d'accès au marché algérien...). Ce contexte a notamment contribué à la baisse de la puissance exportatrice de la France : en 2024, la balance commerciale des produits agricoles et agroalimentaires s'élève à 4,9 milliards, un niveau historiquement bas.

Aujourd'hui, la perspective de la hausse des droits de douane aux Etats-Unis et les mesures antidumping de la Chine risquent d'affecter à nouveaux les exportations de nombreuses filières françaises et européennes.

Ce risque est d'autant plus grave que, malgré la baisse des performances de ces dernières années, les exportations des secteurs agricoles et agroalimentaires demeurent à la première place, tous secteurs confondus, en termes de valeur exportée (14,1% de la valeur totale des exportations françaises contre 9,7% pour le secteur aéronautique).

Devant cette situation, le Collectif Export & Souveraineté Alimentaire, créé à l'initiative du CNPA¹ (Centre national pour la promotion des produits agricoles et alimentaires) **appelle les pouvoirs publics français et européens à faciliter l'accès à des marchés alternatifs où les besoins sont importants et où la demande est susceptible de progresser, pour des raisons démographiques et économiques**, comme les pays de l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est).

- Au niveau français, en simplifiant les procédures, en améliorant la coordination des actions des acteurs publics de l'export, ou encore en rendant plus opérationnels les dispositifs d'accompagnement dans les pays cibles, comme l'a proposé le Collectif dans la série de 18 propositions qu'il a présentées en février ; et en réaffirmant la vocation exportatrice de la France comme grande puissance agricole et alimentaire ;
- Au niveau européen, en prenant en compte dans les négociations internationales avec les pays tiers, la dimension stratégique des exportations des secteurs alimentaires et agricoles européens, pour défendre un libre accès de ces exportations aux marchés de ces pays ; en soutenant les secteurs impactés, et en rétablissant les dispositifs d'accompagnement et les budgets dédiés à l'exportation qui ont nettement décliné ces dernières années.

Plus que jamais, les pouvoirs publics ont vocation à défendre l'exportation, qui est un élément vital pour l'équilibre économique des filières agricoles et agroalimentaires, pour la souveraineté alimentaire française et européenne et pour la capacité d'influence de l'Union européenne et de ses pays membres sur la scène internationale.

¹ Le CNPA regroupe une grande partie des organisations professionnelles et interprofessionnelles des filières agricoles et agroalimentaires françaises. Ses membres sont : ANIA, Anivin de France, Chambres d'Agriculture France, CNIPT, CNMCCA, FNSEA, INAPORC, INTERBEV, INTERCEREALES, INTERFEL, La Coopération Agricole, MEDEF

Contacts presse :

Aurélie Faure
aurelie.faure@elabe.fr
06 83 42 61 52

François Cathalifaud
francois.cathalifaud@elabe.fr
06 62 15 50 03